

Possibilité
d'attribution
d'une bourse d'excellence

Devenez Ingénieur

de l'aménagement durable des territoires à l'ENTPE

Admission sur titre en 2^{ème} année

niveau 1^{ère} année master validé (maîtrise scientifique ou équivalent) (M1)

Après admission :

- 2 années d'études
- Diplôme d'ingénieur (grade master)

7 voies d'approfondissement

- Bâtiment
- Génie civil
- Gestion des cours d'eau et du littoral
- Risques, pollutions et nuisances
- Aménagement et politiques urbaines
- Transports et territoires
- Exploitation des infrastructures

Réalisation Communication / ENTPE - janvier 2012



Notices et fiches d'inscription : www.entpe.fr (rubrique : Formations / Ingénieur / Admissions)

inscriptions en ligne obligatoire

Candidats français

Date limite de dépôt des dossiers

29 février 2012

Candidats étrangers

Date limite de dépôt des dossiers

Commission de préselection des dossiers

14 mars 2012

Commission de préselection des dossiers

Audition des candidats

30 mars 2012

Audition des candidats

Danielle Jacques
danielle.jacques@entpe.fr
Tél : +33 (0) 472 047 040

Contacts

Marie-Claire Hervé-Touzé
drei.drei@entpe.fr
Tél : +33 (0) 472 047 011

Située dans l'agglomération Lyonnaise

ENTPE

l'École Nationale des Travaux Publics de l'État

Rue Maurice Audin - 69518 VAULX-EN-VELIN Cedex

Tél : +33 (0) 472 047 070 - Télécopie : +33 (0) 472 046 254

